

# BUDGET BILAN <sup>1</sup>

## SPECTACLE DANS LE PANIER (NOËL 2020)- C.F. STE ELISABETH RBX

DEPENSES <sup>2</sup>		RECETTES	
Frais de location <sup>(a)</sup>		Autofinancement	
Frais de transport <sup>(b)</sup>		Participation des personnes <sup>(d)</sup>	
Boissons et alimentation			
<b>Spectacle sur CD</b>	<b>702,00€</b>	Autres financements	
<b>Achat de fournitures</b> <sup>(c)</sup>			
Décoration :	<b>68,91€</b>		
Friandises :	<b>22,39€</b>		
Sanitaire :	<b>3,98€</b>		
Assurance			
Tracts, affiches			
Taxes (SACEM)		Aide demandée au PIC (780€)	
		Acompte PIC	<b>624,00€</b>
		Solde PIC	<b>156,00€</b>
Divers		Frais suppl. C. Fêtes	<b>17,28€</b>
Père-Noël et son siège = Gratuit	<b>0,00€</b>		
Valorisation du bénévolat	<b>82,00€</b>	Don des bénévoles	<b>82,00€</b>
8h x 10,25€			
<b>Sous-total des dépenses engagées</b>	<b>879.28€</b>		
Financement d'un autre projet <sup>(e)</sup>			
<b>Total</b>	<b>879.28€</b>	<b>Total</b>	<b>879.28€</b>

<sup>1</sup> **Ne pas inscrire les centimes**

<sup>2</sup> **Joindre impérativement les devis**

<sup>(a)</sup> Si le local d'une association est utilisé, assurez-vous que celle-ci est protégée pour accueillir votre événement.

<sup>(b)</sup> Pour les voyages collectifs, le Règlement intérieur indique les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement ;
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents) ;
- être couverts par une assurance ;
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle.

<sup>(c)</sup> Ce poste exclu les investissements matériels ; seuls les consommables et petits matériels servant à organiser l'action (papier, colle, etc.) sont pris en compte.

<sup>(d)</sup> La contribution financière ou matérielle des participants bénéficiaires du projet est indispensable. Cette participation doit représenter au moins 10 % du montant de l'aide demandée au FPH.

<sup>(e)</sup> Si des bénéfices générés par l'action sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il est impératif d'en indiquer le montant.

**SIGNATURES DES PORTEURS DU PROJET**

Fait à : Roubaix..... Date : 05 / 02 / 2021 ..

